



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO – ASPE-L9

Monsieur le Maire
Mairie de GUERMANGE
30 Grand'Rue
57260 GUERMANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant

Metz, le 15 juillet 2014

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Création d'un étang à GUERMANGE

Ce dossier a été déposé par : **Monsieur Daniel JONNETTE**
34 Rue du Château d'eau
57930 BELLES-FORETS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2014-00087** en date du 15 juillet 2014...», accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication que **vous adresserez à la DDT Délégation de SARREBOURG Unité « Police de l'Eau »** (ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

Po, la charge de mission Police de l'eau


VALERIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER